**COURRIER INFORMANT LES SALARIES DE LA MISE EN ACTIVITE PARTIELLE**

Structure avec CSE

 *N’oubliez pas de retirer les parties surlignées dans votre courrier final*

Nom prénom du salarié

Adresse du salarié

 Lieu, date

*Courrier envoyé en LRAR N° \_\_\_\_\_\_\_\_*

*Ou Courrier remis en main propre contre récépissé*

*Ou Mail avec accusé de réception*

***Objet : Mise en place de l’activité partielle***

Madame/Monsieur,

Nous vous informons par la présente,

* *Si le CSE a déjà été consulté* :

après information et consultation du Comité Social et Economique le \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*Mentionner ici la date à laquelle a eu lieu ou aura lieu la consultation du CSE[[1]](#footnote-1)*), que nous avons décidé de mettre en place une mesure d’activité partielle au sein de l’association \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2020 (*Mentionner la date de la mise en place effective de l’activité partielle*) et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

* *Si le CSE n’a pas encore été consulté*

que nous avons décidé de mettre en place une mesure d’activité partielle au sein de l’association \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2020 (*Mentionner la date de la mise en place effective de l’activité partielle*) et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le CSE sera informé et consulté le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*Mentionner ici la date programmée pour la consultation du CSE[[2]](#footnote-2)*)

En effet, compte tenu des circonstances exceptionnelles résultant de l'épidémie liée au COVID-19, nous sommes confrontés à :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(*Préciser les motifs et les circonstances de la mise en activité partielle de l’entreprise, de l’établissement, ou du service concerné. Les exemples évoqués par le Ministère du Travail sont les suivants :*

* *Fermeture administrative de l’établissement ;*
* *Absence massive de salariés indispensables à l’activité de l’entreprise : si les salariés indispensables à la continuité de l’entreprise sont contaminés par le coronavirus/en quarantaine rendant ainsi impossible la continuité de l’activité, les autres salariés peuvent être placés en activité partielle*
* *Interruption temporaire des activités non essentielles*
* *Baisse d’activité liée à l’épidémie : les difficultés d’approvisionnement, la dégradation de services sensibles, l’annulation de commandes etc. sont autant de motifs permettant de recourir au dispositif d’activité partielle.*

Le recours à l’activité partielle se fera que la période du \_\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_\_\_ 2020 (*Préciser la période au cours de laquelle vous avez demandé /allez demander l’autorisation d’activité partielle auprès de la Direccte.)*

Les postes/services concernés par la mesure d’activité partielle envisagée sont les suivants :

* *\_\_\_\_\_\_\_*
* *\_\_\_\_\_\_\_*
* *\_\_\_\_\_\_\_*

(*Mentionnez ici les postes ou services complets concernés par cette mise en activité partielle*)

Votre emploi est donc concerné par cette mesure.

Dans le cadre de cette activité partielle, nous avons décidé de :

* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Mentionnez ici l’aménagement, les mesures que vous mettez en place dans le cadre de l’activité partielle. Il peut s’agir de la suspension complète du contrat de travail, une réduction journalière du temps de travail, une réduction hebdomadaire du temps de travail, un réaménagement du temps de travail sur la semaine, une alternance d’une semaine sur 2 …)*

A titre informatif, l’Administration nous autorise à mettre en œuvre, dès à présent, cette mesure d’activité partielle. Concomitamment, nous faisons les démarches déclaratives nécessaires auprès de l’Administration[[3]](#footnote-3).

Durant celle période, votre rémunération sera garantie à hauteur de 70% de votre rémunération brute, par heure chômée, conformément aux dispositions légales, sans pouvoir être inférieur au SMIC.

N’hésitez pas à revenir vers nous pour tout complément d’information.

Nous vous prions de croire, Madame/ Monsieur, en l’expression de nos salutations distinguées.

***Signature de l’employeur***

1. Un décret prévoit dans le cadre des circonstances exceptionnelles actuelles, que l’avis du CSE peut être remis à l’administration dans les 2 mois qui suivent la demande de mise en place de l’activité partielle. Cela signifie que le CSE peut être consulté après la mise en place de l’activité partielle au sein de l’association. [↑](#footnote-ref-1)
2. Un décret prévoit dans le cadre des circonstances exceptionnelles actuelles, que l’avis du CSE peut être remis à l’administration dans les 2 mois qui suivent la demande de mise en place de l’activité partielle. Cela signifie que le CSE peut être consulté après la mise en place de l’activité partielle au sein de l’association. [↑](#footnote-ref-2)
3. Face au contexte actuel et aux nombreuses demandes d’activité partielle, les entreprises ont 30 jours à compter de la mise en place de l’activité partielle pour effectuer les démarches auprès de l’administration. En cas d’acceptation, la prise en charge sera rétroactive. [↑](#footnote-ref-3)